

#2/2021

Newsletter



Chers collègues transfrontaliers,

Chers amis de la recherche sur la durabilité dans la région du Rhin supérieur,

Dans cette sixième édition de cette newsletter, nous souhaitons vous présenter les principaux résultats des principaux paquets de travail et partager quelques informations sur les deux ateliers des acteurs territoriaux qui ont eu lieu en mai. En outre, nous aimerions introduire le sujet d'une transition équitable et son lien avec le projet.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

L'équipe de coordination RES-TMO à Freiburg



1. Information sur le projet

RES-TMO est un projet de trois ans financé par Interreg V Rhin supérieur et il a été développé dans le cadre du Cluster du Rhin supérieur pour la recherche sur la durabilité (URCforSR). Le projet vise à accélérer la transition énergétique en mettant de l'avant les synergies issues de la complémentarité des capacités de production, de demande et de stockage d'énergie, ainsi que des initiatives énergétiques transfrontalières dans la région métropolitaine trinationale du Rhin supérieur. Le travail du projet RES-TMO est organisé autour de sept lots de travail, ou LTs en abrégé. Dans ce numéro, nous ferons le point sur les travaux du LT 2, LT 3 et LT 4. Des informations détaillées sur le projet sont disponibles sur notre [site web](#), où vous pouvez également trouver nos [bulletins d'information précédents](#).

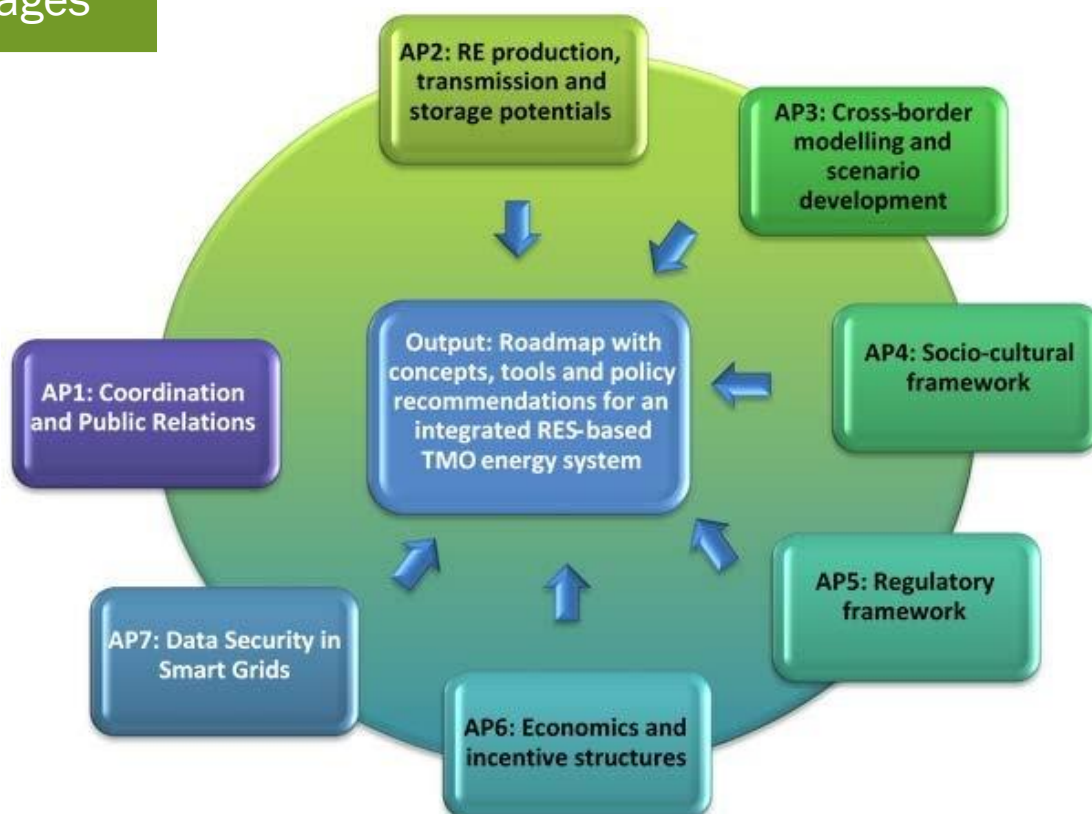
2. Ateliers des acteurs territoriaux

En mai 2021, nous avons organisé deux ateliers pour des acteurs territoriaux en ligne, que nous avons annoncés dans nos newsletters précédentes :

Quatrième atelier des acteurs territoriaux

Le quatrième atelier organisé le 4 mai avait pour objectif d'examiner le rôle des réseaux intelligents dans la résilience énergétique régionale. Au début de l'atelier, le Professeur Djaffar Ould Abdeslam et Mme Bushra Canaan de l'Université de Haute-Alsace ont partagé leur travail sur les réseaux et les compteurs intelligents dans le cadre du LT7, en développant l'idée que les systèmes énergétiques de plus en plus numérisés sont vulnérables aux menaces de cybersécurité, qui peuvent endommager l'intégrité et la confidentialité des données.

Work packages

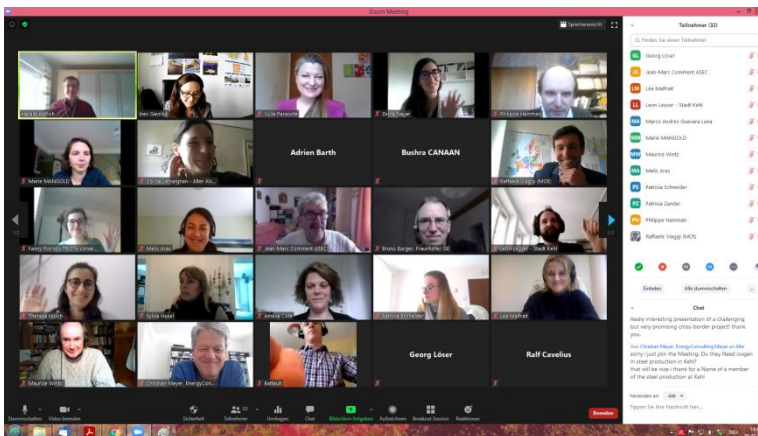


Par la suite, une série de présentations d'experts du secteur privé ont eu lieu :

1. M. Mohamed Hamdani d'ENEDIS, gestionnaire du réseau de distribution français (GRD). ENEDIS gère actuellement 95% du réseau public de distribution d'électricité en France. M. Hamdani a expliqué comment les réseaux intelligents ont ouvert de nouvelles possibilités pour les GRDs et leurs clients grâce au déploiement à grande échelle des compteurs intelligents en France.
2. Mme Carmen Exner de Netze BW GmbH, GRD allemand opérant dans l'état fédéral du Bade-Wurtemberg. Elle coordonne le projet flexQgrid, qui vise à intégrer efficacement la production décentralisée dans le réseau de distribution.
3. M. Daniel Blättler de Primeo Energie, un fournisseur d'énergie suisse. M. Blättler s'est concentré sur la sécurité des données des systèmes de comptage intelligents. Il s'est attardé sur trois questions clés - confidentialité, intégrité et accessibilité - qui sont largement réglementées par des normes nationales et internationales.

Chacune des trois présentations a été suivie d'un certain nombre de questions qui ont donné lieu à une série de discussions intéressantes avec les trois présentateurs invités.

Vous trouverez de plus amples informations sur cet événement sur notre site web.



Cinquième atelier des acteurs territoriaux

Le 5ème atelier organisé en ligne le 5 mai a abordé les défis et les opportunités de la résilience énergétiques régionales par une coopération transfrontalière accrue. En introduction, Dr. Marie Mangold et Prof. Philippe Hamman ont présenté le lot de travail 4 (LT4), « Analyse des conditions socioculturelles et intégration des points de vue des acteurs ».

Trois présentations d'experts ont été données par des intervenants invités :

1. Mme Vulla Parasote, directrice générale de TRION-climate, a donné la première présentation d'expert sur le thème « Coopération transfrontalière en matière d'énergie dans la région du Rhin supérieur : Aperçu des meilleures pratiques et perspectives pour les projets futurs ».
2. M. Harald Höflich du Ministère de l'Environnement, du Climat et de l'Energie du Bade-Wurtemberg a donné la deuxième présentation d'expert intitulée « CALORIE Kehl-Strasbourg - Utilisation transfrontalière de la chaleur résiduelle d'une aciérie ».
3. Mme Coline Lemaignan d'Alter Alsace Énergies a donné la troisième présentation intitulée « Les coopératives énergétiques citoyennes : quelles opportunités pour un développement transfrontalier ».

Les trois présentations ont été suivies d'une session interactive au cours de laquelle les participants à l'atelier ont été divisés en deux groupes dans le but de favoriser un dialogue riche sur les thèmes abordés durant l'atelier. Pour terminer, les résultats des discussions des deux groupes ont été résumés et présentés à tous les participants par un rapporteur désigné.

Vous trouverez de plus amples informations sur cet événement sur notre site web.



3. Mises à jour des travaux de différents domaines du projet

LT2 : Analyse des potentiels de production et de stockage

A ce stade du projet, le LT2 travaille sur le calcul et la cartographie du reste des potentiels des énergies renouvelables dans la région du Rhin supérieur et produit un rapport, qui comprend des cartes des potentiels des énergies renouvelables par différentes sources, des définitions, des avis d'experts, et la méthodologie détaillée utilisée pour calculer chacun des potentiels. Jusqu'à présent, les étapes précédentes du projet ont permis de calculer le potentiel éolien et celui du photovoltaïque sur les toitures.

La première tâche de cette étape a été de calculer le potentiel PV au sol (GM) et le potentiel Agro-PV de la région. La différenciation entre les deux potentiels photovoltaïques a été rendue possible par la littérature sur le sujet, des études de cas et des séries de données sur l'utilisation des terres qui cartographient précisément le terrain. Ensuite, le potentiel de biomasse a été calculé, sur la base des résultats obtenus par le projet Oui-Biomasse, un projet interdisciplinaire complet qui a été mené sur la même région d'étude. Enfin, le potentiel hydroélectrique de la région a également fait l'objet de recherches.

LT3 : Modélisation et développement de scénarios du système énergétique de la RMT

Ce lot de travail prépare un rapport qui détaille les statistiques démographiques de la région RMT, évalue la « répartition » des gestionnaires de réseaux de distribution dans la région, et propose un scénario pour le développement de la demande d'électricité jusqu'en 2050, sur la base de la démographie et des scénarios de référence de l'UE.

Le LT3 développe également deux scénarios pour l'expansion des capacités de transmission électrique transnationale. Dans ce cadre, il prépare une méthodologie pour délimiter la RMT comme une zone de marché distincte dans le modèle européen utilisé de système électrique. Pour ce faire, ils ont identifié toutes les lignes du réseau de transport reliant la région aux pays voisins et ont formulé des hypothèses

sur la capacité d'échange disponible. Les deux scénarios tiendront compte des projets prévus, ou envisagés, dans les dix prochaines années.

De ce point de vue, les zones de marché devraient refléter la saturation du réseau de manière à ce que cette dernière se produise aux frontières des zones de marché. La modélisation du réseau suggère que la région de la RMT n'est pas une candidate optimale pour une zone de marché distincte, car ses frontières ne montrent aucun signe de saturation. D'autres arguments en défaveur d'une zone de marché séparée incluent la sécurité des investissements à long terme, puisqu'un changement de la configuration zonale peut avoir des effets importants sur les prix du marché. Un autre problème commun est le pouvoir de marché. Les petites zones de marché risquent de réduire son nombre de participants. En outre, une comparaison avec l'examen des zones d'appel d'offres de l'ENTSO-E révèle que les GRT ne considèrent pas la région comme adaptée ou viable en tant que zone de marché distincte.

LT4 : Analyse des conditions socioculturelles et intégration des points de vue des acteurs

Cinq ateliers des acteurs territoriaux impliquant un total de 145 participants ont été organisés pour le projet RES-TMO avec le bureau de coordination et en collaboration avec de nombreux partenaires (TRION-climate, LT2, LT3, LT5 et LT7).

Les deux phases du travail de terrain sont presque terminées. En France, elles incluent 23 entretiens d'experts. 15 entretiens avec des experts ont été réalisés en Suisse et 26 en Allemagne (via une collaboration entre SAGE et le SoCoLab pour huit entretiens en langue allemande en 2020). Un stagiaire germanophone réalisera les derniers entretiens en Suisse d'ici fin juin 2021.

Le travail de terrain et l'analyse documentaire ont été effectués. Concernant les deux travaux de terrain approfondis, ils comprennent 19 entretiens avec des membres des Centrales Villageoises de Saverne et 14 entretiens avec des membres de Zusammen Solar Colmar. Le livre collectif mené par le LT4 est en cours et le manuscrit a été soumis à l'éditeur (Routledge) à la fin du mois de mai.

4. Publications

- Philippe Hamman. « Une priorité des universités du Rhin supérieur », Revue Savoir(s), n° 40, 2020, pp. 32-33.

5. Aperçus politiques : Mécanisme pour une transition juste

Contexte général

La justice sociale dans le contexte des processus de transformation de la durabilité est un domaine clé de la gouvernance de la transition. Toutefois, il n'a pas reçu l'attention nécessaire dans la recherche et l'élaboration des politiques. Il a été démontré que les inégalités socio-économiques (de revenus et autres) s'accompagnent d'une pléthore d'effets négatifs, notamment une réduction de la prospérité, un affaiblissement de la démocratie et une diminution du soutien à la protection de l'environnement. Lorsque les politiques publiques ne sont pas perçues comme équitables, elles peuvent faire l'objet d'une forte opposition publique, telles lors des manifestations des Gilets Jaunes en France. En outre, les questions environnementales et socio-économiques sont étroitement liées, les premières

exacerbant souvent les secondes, mais aussi l'inverse. Par exemple, des modèles de foresterie, d'agriculture ou de pêche non durables affecteront les moyens de subsistance des populations locales et accroîtront ainsi les inégalités. Ces dernières sont également liées à une concurrence accrue en matière de statut, qui favorise le consumérisme, alors que l'on a constaté que les sociétés plus égalitaires favorisaient une plus grande cohésion sociale et une meilleure volonté d'agir sur les questions environnementales. La lutte contre les inégalités socio-économiques nécessite des approches multipartites inclusives et des politiques multidimensionnelles (technologiques, économiques, sociales, liées à l'éducation), y compris des solutions numériques. Il est nécessaire de s'attaquer à la fois aux inégalités socio-économiques et numériques (la fracture numérique), car les premières renforcent les secondes. Enfin et surtout, la promotion de la justice sociale, la lutte contre la pauvreté et autres problèmes socio-économiques ainsi que la garantie d'un accès égal (par exemple à une énergie propre et abordable) font partie des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies, qui devraient guider tout processus de transformation de la durabilité aux niveaux local, régional et national.



Mécanisme pour une transition juste

Le mécanisme pour une transition juste (MTJ) de l'Union européenne constitue son outil clé pour faire face aux impacts socio-économiques de la transition vers la durabilité et veiller à ce que les régions, les industries et les travailleurs confrontés aux plus grands défis ne soient pas laissés pour compte. Sur la période 2021-2027, le MTJ vise à mobiliser 65 à 75 milliards d'euros dans les régions les plus touchées. Il s'agit notamment des régions de l'UE les plus productrices de carbone qui dépendent encore des industries utilisant des combustibles fossiles.

Le MTJ se compose de trois piliers :

- **Un nouveau Fonds pour une transition juste** de 17,5 milliards d'euros (19,3 milliards d'euros en prix courants), qui devrait mobiliser près de 30 milliards d'euros d'investissements ;
- **Dispositif InvestEU pour une transition juste** devrait mobiliser entre 10 et 15 milliards d'euros d'investissements provenant pour la plupart du secteur privé, tout en fournissant une garantie budgétaire au titre du programme InvestEU et une plateforme de conseil ;
- **Une nouvelle facilité de prêt au secteur public** qui se composera de 1,5 milliard d'euros de subventions financées par le budget de l'UE et 10 milliards d'euros de prêts de la Banque européenne d'investissement (BEI), combinés, les deux totaliseront entre 25 et 30 milliards d'euros d'investissements publics.

Le Fonds européen pour une transition juste vise à faciliter la transition vers la neutralité climatique en permettant aux « régions et aux personnes de faire face aux impacts socio-économiques et environnementaux de la transition vers une économie climatiquement neutre ». Une caractéristique importante du Fonds européen pour une transition juste est l'obligation de développer des stratégies locales spécifiques au niveau NUTS 3, afin d'accéder au fonds. Les plans territoriaux pour une transition juste (PTT) identifient les régions les plus touchées et définissent des mesures visant à relever les défis socio-économiques et environnementaux pour la période allant jusqu'à 2030.

Les mesures de protection de la MTJ pour les plus vulnérables sont les suivantes : faciliter la reconversion professionnelle et les possibilités d'emploi dans les nouveaux secteurs (en transition), permettre la construction de logements économes en énergie, améliorer l'accès à une énergie propre, abordable et sûre (pour les citoyens) ; soutenir les investissements et les emplois résilients face au changement climatique ; créer des conditions d'investissement attrayantes et améliorer l'accès au soutien financier/aux prêts, soutenir les PME, les start-ups et les activités de R&D (pour les entreprises et les secteurs) ; et investir dans les ERs et les transports durables, fournir une assistance technique, des prêts abordables aux pouvoirs publics locaux et améliorer les infrastructures énergétiques (pour les États membres et les régions).

Références :

Commission européenne (2021). Le mécanisme pour une transition juste: pour que personne ne soit laissé pour compte.

https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/european-green-deal/actions-being-taken-eu/just-transition-mechanism_fr

Irina Velicu & Stefania Barca (2020). *The Just Transition and its work of inequality, Sustainability: Science, Practice and Policy*, 16:1, 263-273, DOI: 10.1080/15487733.2020.1814585

Wilkinson, R., UNDESA (2020). *Addressing inequality: in the context of Sustainable Development Goals "How greater equality aids the transition to sustainability"*.

<https://www.un.org/development/desa/dspd/wp-content/uploads/sites/22/2020/08/UNDESA-Wilkinson.pdf>

WWF-European Policy Office (2021). Comment se présente votre plan territorial de transition équitable ? Obtenez votre score. Outil pour évaluer l'efficacité des plans territoriaux de transition équitable (PTET). <https://just-transitions-plan.wwf.eu/fr>



Concepts régionaux pour un approvisionnement et un stockage d'énergie intégrés, efficaces et durables dans la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur

Université de Freiburg, Chaire de télédétection et de systèmes d'information géographiques (FeLis)

Direction du projet: Prof. Dr. Barbara Koch

Coordination du projet: Ines Gavrilit

Contact: ines.gavrilit@felis.uni-freiburg.de, www.res-tmo.com